



## Lettre Info Chantier

n°02

Septembre 2018

# Chantier AURORE

### Contexte – Rappel Lettre n°1

En début d'année, la société AER 2 a acquis auprès de Carlyle la Tour Aurore, le bâtiment BNP et quelques lots adjacents dans le but de poursuivre le travail de transformation de cet ensemble immobilier et revitaliser le quartier.

Cette transformation s'opère en totale coordination avec Paris La Défense et s'inscrit dans sa politique globale de régénération du quartier.

Dans ce cadre, une première phase de travaux comprenant le curage et le désamiantage intérieur des bâtiments a été lancée courant juin.

Cette phase a été plus amplement détaillée dans la lettre riverains n°1, notamment au regard des mesures permettant de limiter les nuisances de tous types (sonores, visuelles et olfactives) à l'échelle du quartier.

Une seconde phase ayant trait à la dépose des façades de la tour et du bâtiment BNP a été lancée.

Les détails de cette phase sont donnés ci-dessous.

## Lettre Info Chantier

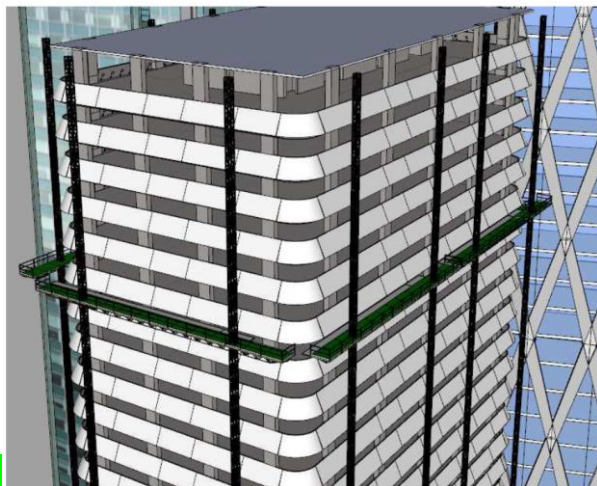
### Travaux en cours

#### Travaux de dépose des façades de la tour Aurore et du bâtiment BNP (rappel LETTRE n°1)

En parallèle des travaux intérieurs et au fur et à mesure de la finalisation du désamiantage, la dépose des façades de la Tour Aurore et du bâtiment BNP a été lancée au cours de la deuxième moitié du mois de juillet.

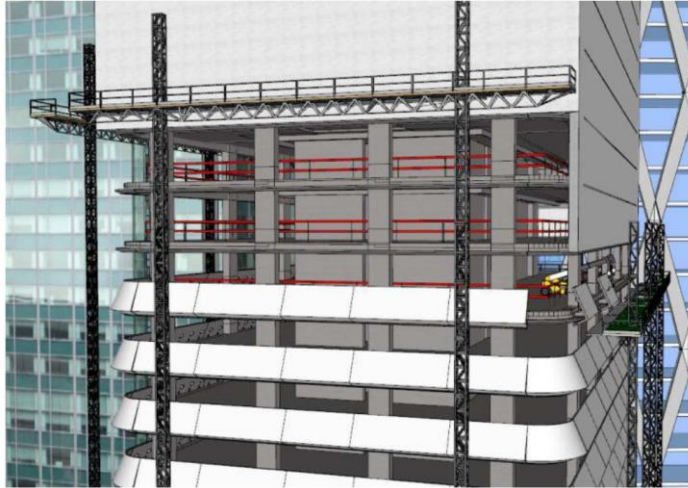
Ces travaux seront réalisés selon le phasage suivant :

1. Livraisons du matériel par la façade Nord de la tour Aurore (côté Tour D2) au cours d'un créneau limité en coordination avec Paris La Défense. Les livraisons sont à ce titre effectuées en période nocturne.
2. Installations de plateformes ceinturant la Tour, disposant de planchers empêchant toute chute d'objet et protégeant l'environnement.
3. Dépose des façades, 4 niveaux par 4 niveaux, en démarrant par la partie basse de la Tour. Une fois démontés, tous les éléments sont acheminés par l'intérieur de la Tour jusqu'à l'Entrepont afin d'être évacués. Ceci permet de limiter de manière importante toute nuisance sonore en cours de journée.
4. Une fois les façades déposées dans leur intégralité les plateformes seront évacuées par la face Nord de la Tour



*Installation des bi-mâts ceinturant la façade*

## Lettre Info Chantier



Dépose des  
façades par bloc  
de 4 niveaux

La durée prévisionnelle des travaux de dépose des façades est de 9 mois.

### Limitation des nuisances

Compte-tenu de la structure existante de la façade, constituée en béton, les travaux envisagés comportent notamment le sciage de certains éléments. Ces travaux auront un impact sonore supérieur aux travaux intérieurs en cours.

Toutefois, dans le but de limiter au maximum ces nuisances, sachez que nous avons mis en place différentes mesures, parmi lesquelles :

- La limitation des horaires auxquels les sciages sont effectués (entre 8h et 12h et entre 14h et 18h, du lundi au vendredi, aucun travaux bruyant n'étant effectué entre 12h et 14h),
- Ainsi que la mise en place de protections acoustiques spécifiques, aussi bien autour des outils que des postes de travail.



---

## Lettre Info Chantier

En cas de travaux éventuels le week-end, une communication spécifique sera effectuée afin de vous prévenir en amont de ces interventions.

Enfin, nous avons mis en place un ensemble de protections permettant d'assurer la sécurité de toute personne à proximité du site et d'empêcher toute chute d'objet depuis les plateformes.

En cas de questions, ou de remarques, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse courriel suivante [contact.aurore@av-dc.com](mailto:contact.aurore@av-dc.com), nous sommes à votre entière disposition via l'adresse courriel suivante, pour vous apporter toute information nécessaire